



UD CGT 23

Une force à vos côtés

**POUR MOI, POUR MES ENFANTS, POUR MA FAMILLE, POUR MES AMIS,
LE 2 OCTOBRE
JE MANIFESTE POUR LA SAUVEGARDE ET L'AMELIORATION DE NOTRE REGIME DE RETRAITE**

60 ANS A TAUX PLEIN J'Y TIENS

**RASSEMBLEMENT
GUERET
2 OCTOBRE
10 H DEVANT LA CCI
(face à la Poste)**

**LA SOUTERRAINE
10 H DEVANT LE
LYCEE**

**A l'appel de CGT-FSU-FO-
CFDT-UNSA-SOLIDAIRES**

Les journées de grèves et de manifestations des 7 et 23 septembre ont donné un caractère exceptionnel à la mobilisation unitaire pour sauvegarder et améliorer notre système de retraite.

3 millions de salariés ont manifesté leur opposition au projet de réforme injuste du gouvernement, refusant notamment le report brutal des âges légaux à 62 et 67 ans.

Les organisations syndicales mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

Cette réforme est injuste. Elle pénalise les femmes, les précaires, les jeunes, tous ceux qui ont commencé à travailler tôt. Pour tous, elle cumule allongement de la durée de cotisations, recul de l'âge de la retraite et baisse du montant des pensions.

**UN REcul DE DEUX ANS DE DEPART DE L'AGE DE LA RETRAITE,
C'EST UN MILLION D'EMPLOIS EN MOINS POUR LES JEUNES**

AGISSONS ENCORE PLUS FORT CAR IL NOUS

FAUT :

- Défendre le système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle en priorisant le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises.
- Imposer la reconnaissance de la pénibilité du travail avec l'ouverture des droits au départ anticipé avant 60 ans, dans un cadre collectif sans être subordonné à un quelconque taux d'incapacité. Cette reconnaissance doit être basée sur l'exposition aux risques.
- Obtenir la garantie du droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75% du salaire sur les dix meilleures années dans le privé et les six derniers mois dans le public, et en aucun inférieur au smic.
- Pas d'allongement de la durée de cotisations.
- Prendre en compte, dans le calcul de la pension, les périodes d'étude et d'inactivité forcée.
- le maintien des droits familiaux.

EN MANIFESTANT TRES NOMBREUX, NOUS EXPRIMERONS NOTRE REFUS DE LA REFORME SARKOZY CONDUITE PAR WOERTH ET NOS EXIGENCE DE VERITABLES MESURES DE PROGRES CAPABLES DE PERENNISER LE SYSTEME PAR RÉPARTITION ET DE GARANTIR DES PENSIONS DE HAUT NIVEAU POUR L'ENSEMBLE DES RETRAITES,

CE BULLETIN EST A VOTRE DISPOSITION

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
Adresse mail :

Je souhaite *Prendre contact* *Me syndiquer* *Avoir des informations*
sur :

.....
Bulletin à retourner à : UD CGT de la Creuse - 11 rue des Braconne- Maisons des associations-
23000 GUERET Tel 05.55.52.06.46-Mail : udcgt23wanadoo.fr